

CHAPITRE 9 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT EN DONNES LIBRES - INDIVIDUEL

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer au championnat donne libre.
La licence pourra être délivrée le jour même par le Comité.

DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT :

Clôture des inscriptions à 13h30

Le Championnat se déroule en 2 séances de 25 donnes (après-midi et soir). Pas d'éliminés après la 1^{ère} séance.
Le classement général final sera établi par addition des points des 2 séances.
Sera déclaré Champion de Midi Pyrénées le vainqueur à l'issue de la dernière position.

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T.
Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	RAMONVILLE
DATE	16 décembre 2017
MISE EN PLACE	13H45
ENGAGEMENT (par joueur pour les 2 séances)	15€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIES	18

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

ARBITRES :

Le championnat de France se déroulera du 30 mars au 2 avril 2018 à PONTARLIER